



**TERMES DE REFERENCE DE LA CRALL (TOR) POUR L'EVALUATION FINALE DU
PROGRAMME DE SECURITE ALIMENTAIRE INTEGREE PSAI**

CROIX-ROUGE ALLEMANDE ARCHAIE

Evaluation finale indépendante et externe du projet

« Programme de Sécurité Alimentaire Intégré- PSAI »

La Croix Rouge Allemande est à la recherche d'un (e) consultant (e) local (e) pour l'évaluation finale et l'enquête de fin de projet (endline) « Programme de Sécurité Alimentaire Intégré-PSAI » financé par Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement BMZ

I. Présentation de la Croix Rouge Allemande

a. Croix Rouge Allemande au niveau mondial

La Croix Rouge Allemande (CRALL) fait partie d'une communauté mondiale qui vient en aide aux victimes des conflits, des catastrophes et aux gens affectés par des crises sociales ou sanitaires. La Croix Rouge / le Mouvement Croissant Rouge fournit de l'assistance aux personnes vulnérables sans discrimination de nationalité, de la race, des croyances religieuses, de la classe sociale ou des opinions politiques et adhère aux sept principes fondamentaux du mouvement qui sont : Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Service, Unité et universalité. La CRALL apporte des réponses au niveau mondial à travers des projets en gestion des risques, réhabilitation et renforcement de capacités sous la demande des sociétés nationales du Mouvement.

b. Croix Rouge Allemande en Haïti

La Croix-Rouge Allemande (CRA) travaille depuis 2008 en Haïti et depuis 2010 dans la région d'Arcahaie. Le Projet de Sécurité Alimentaire Intégré (PSAI) a été mis en œuvre de janvier 2016 et se terminera le 31 décembre 2019 en collaboration avec la CRH dans les trois sections communales de l'Arcahaie. L'objectif du projet était de contribuer à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience dans ces sections communales cibles de la région d'Arcahaie, face aux facteurs externes.

II. Contexte et description du projet

La Croix Rouge Allemande intervenait dans la région de l'Arcahaie depuis Octobre 2010 avec le projet de Cholera (2010-2012) suivi par d'autres projets comme les Premiers Secours et Santé à Base Communautaire (PSSBC, 2011-2013) et le Programme de Développement Communautaire Intégré (PIDC, 2013-2015), PAK (projet aba Choléra, 2014-2015) et le Programme de Sécurité Alimentaire Intégré (PSAI, 2016-2019). La Croix Rouge Allemande est intervenue dans les domaines : la santé, l'eau et assainissement, la gestion des risques et désastres, l'agriculture et le renforcement des capacités. Les activités de ces volets ont été implantées soit dans les écoles et les organisations de base situées dans les localités au niveau des sections communales.

Le projet PSAI étant le dernier projet de la Croix Rouge Allemande à l'Arcahaie et il arrive à terme le 31 décembre 2019. Ainsi, il est impérieux de faire son évaluation afin d'analyser les facteurs de réussite pour s'en servir sur d'autres zones.

| | |
|---------------------------------|---|
| Projet : | Programme de Sécurité Alimentaire Intégré-PSAI |
| Période d'exécution : | 01 janvier 2016 – 31 décembre 2019 |
| Partenaire : | La Croix Rouge Haïtienne (CRH) est le partenaire principal chargé du projet. La mise en œuvre des activités du projet se fait grâce aux structures de la CRH au niveau régional et local. |
| Groupes cibles directs : | 1200 ménages de petits fermiers sur 33 localités réparties sur 3 sections communales : Fonds Baptiste, Délices et Matheux de la Commune d'Arcahaie. |

Budget du projet : 1, 945,000 Euros
Bailleur : Ministère Fédéral pour la Coopération
Economique et le Développement (BMZ)

III. Objectif du projet

L'objectif du projet est de promouvoir la sécurité alimentaire et renforcer la résilience des communautés cibles de la région de l'Archaie. Après l'intervention, les communautés cibles auront disposé d'une sécurité alimentaire améliorée, d'une base de moyens d'existence diversifiée et d'un accès amélioré à l'eau et aux conditions d'hygiène.

Les résultats visés par cet objectif se basaient sur une approche holistique et intégrée de renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire.

IV. Résultats attendus du projet

1. Les foyers cibles ont accès (grâce à leur propre production ou au marché existant) à une alimentation suffisante, convenable et de qualité supérieure.
2. Les foyers cibles appliquent de meilleures mesures d'hygiène et ainsi améliorent la qualité de leur santé tout en étant capables de mieux valoriser leur alimentation
3. Les foyers cibles c'est-à-dire les mères disposent de plus de connaissances et de pratiques afin de préparer et gérer des repas équilibrés, savent respecter l'hygiène, spécialement pour les nourrissons, les enfants en bas âge et les femmes enceintes et allaitantes.
4. Les communautés cibles sont plus informées et conscientes des risques des catastrophes naturelles et de changement climatique. De plus, elles sont capables d'adopter des méthodes appropriées pour réduire de potentiels dégâts et sont capables d'adapter leur production agricole et si besoin d'appliquer d'autres mesures pour leur sécurité alimentaire.
5. La structure locale de la Croix Rouge Haïtienne est à même de mieux aider les communautés cibles concernant les questions liées à l'alimentation et la santé.

V. Objectif de l'Evaluation

L'objectif principal de cette évaluation finale est d'apprécier les résultats du projet ainsi que l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés, de formuler des recommandations pratiques et de faciliter l'apprentissage pour l'amélioration de la conception et la gestion de futurs projets dans le but de démontrer la redevabilité aux bailleurs et aux bénéficiaires.

De ce fait, l'évaluation doit donner une image claire des aspects suivants :

1. Détecter les changements réels sur le terrain et analyser les changements qui sont attribuables à l'intervention du PSAI ;
2. Vérifier et expliquer les résultats attendus (la base de vérification de succès du projet sera constituée des objectifs, des résultats et des indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans le cadre logique du projet) ;
3. Identifier et juger les résultats non-attendus ;
4. Evaluer la durabilité des bénéfices de l'intervention ;
5. Transférer et adapter des expériences acquises dans d'autres régions du pays ;
6. Mettre en évidence les meilleures pratiques et les leçons apprises pour les projets futurs.

En outre, l'évaluation doit prendre en compte la conception, le processus de l'implémentation, les outils de suivi, la coopération avec la branche locale de la Croix Rouge Haïtienne, les parties prenantes, les meilleures pratiques et les leçons apprises ainsi que d'autres éléments pouvant entraver le bon déroulement du projet.

VI. Résultats attendus

L'évaluation sera penchée sur les **critères d'évaluation**, les **indicateurs du projet** et les **résultats attendus et les résultats atteints**. L'évaluation devra permettre de répondre aux questions suivantes prenant en compte la notion de la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, l'impact et la durabilité.

La pertinence et la qualité de la conception du projet au regard des problèmes ou besoins réels identifiés dans la zone du projet.

- a) La conception et l'implémentation du projet ont-elles été appropriées pour répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire des groupes cibles ?
- b) Le projet a-t-il répondu aux besoins des agriculteurs, les mères des enfants de 0-5 ans, et d'autres groupes ?
- c) La conception du projet a-t-elle été alignée avec les politiques du gouvernement sur la sécurité alimentaire ?

L'efficacé des moyens mis en œuvre pour la réalisation des activités et l'atteinte des résultats prévus.

- a) Les fonds du projet ont-ils été dépensés en se basant sur la rentabilité ?
- b) Les ressources allouées ont-elles été justifiées et adéquates pour renforcer la sécurité alimentaire des groupes cibles ?

L'efficacé du projet apprécie la qualité technique des activités, les méthodes et les approches utilisées surtout dans le domaine de la mobilisation sociale, la sensibilisation et la formation.

- a) Dans quelles mesures les résultats attendus définis par le projet ont-ils été atteints à la fin du projet ?
- b) Les activités menées ont-elles été efficaces afin de répondre aux besoins des groupes cibles ?
- c) Quelles ont été les activités du projet qui ont le plus grand effet positif et lesquelles ont le moindre effet ?
- d) Les plans de préparation avant désastre et le système d'alerte précoce ont-ils été une réussite à l'approche des phénomènes naturels ?
- e) Après les formations, les sensibilisations et le renforcement des Comités Locaux de la Protection Civile sur l'adaptation aux changements climatiques, les bénéficiaires sont-ils conscients de ses causes et ses effets sur la production agricole, la sécurité alimentaire, l'environnement et les moyens d'existence ? Comment peuvent-ils mitiger les risques ?
- f) L'installation des mesures de lutte contre l'érosion étaient-ils adaptés aux besoins des communautés cibles ?
- g) Les agriculteurs sont-ils en mesure de s'adapter au changement climatique en appliquant de nouvelles techniques ?
- h) Les agriculteurs ont-ils adopté de nouvelles techniques post-récoltes et de stockage ?
- i) Les agriculteurs ont-ils pu appliquer la diversification agricole découlant de nouvelles techniques de production, répartition des semences et conservation de semences ?
- j) Les membres des comités points d'eau sont-ils en mesure d'assurer la maintenance et donc la pérennité des ouvrages construits et réparés par la Croix Rouge Allemande ?
- k) Les groupes de bosse maçons formés à la construction des latrines ont-ils réussi à construire des latrines ?
- l) Les formations et les sensibilisations sur l'hygiène et les maladies liées à l'eau ont-elles été capables de réduire les maladies comme le choléra, malaria, la dengue et diphtérie ?
- m) Les membres des clubs des mères sont-elles capables de balancer un repas ?
- n) Les volontaires formés sur la santé des femmes enceintes et des nouveau-nés sont-ils capables de sensibiliser les communautés cibles après le départ de la Croix Rouge Allemande ?
- o) La branche locale de la Croix Rouge Haïtienne est-elle capable d'aider les communautés cibles sur les questions liées à la sécurité alimentaire.

L'impact projet permet d'apprécier les effets positifs et négatifs à court terme et une perspective à long terme au niveau des sections communales.

- a) Quel est l'effet cumulatif de l'intervention eu égard de la situation des bénéficiaires en général ?
- b) Quels sont les impacts évidents émergés de l'implémentation du projet PSAI ?
- c) Les bénéficiaires sont-ils satisfaits de l'assistance fournie par le projet ? Quelle est la différence réelle du projet sur les bénéficiaires ?

- d) Les communautés cibles sont-elles satisfaites de la construction et la réparation des captages de source d'eau ? Les communautés cibles sont-elles satisfaites du système d'alerte précoce ? Sont-elles satisfaites des transferts de connaissances résultant des formations données aux groupes de mère et aux agriculteurs ?

La durabilité potentielle ou la durabilité du projet permet d'apprécier le degré d'implication des bénéficiaires, des autorités et des partenaires au développement de la zone d'action du projet.

- Comment le projet adapte le contexte changeant de l'Arcahaie ? La Croix Rouge Allemande a-t-elle incorporé une vue long-terme dans ce projet ?
- Le projet a-t-il développé une stratégie de sortie et dans quelle mesure les résultats du projet seront perpétués après la fermeture du PSAI ?
- L'introduction des volets (agriculture, GRD, WASH, Santé et Nutrition) du projet dans les écoles était-elle importante pour la pérennisation du projet ?
- Le renforcement des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) est-il capable de servir de mécanisme garantissant le niveau de subsistance des agriculteurs ?
- Quels ont été les efforts consentis pour assurer que les approches utilisées par le projet soient participatives et créent un sentiment d'appropriation dans les communautés ?
- Qu'est ce qui ne sera pas atteint en termes de besoins dans les communautés cibles après l'intervention et quelles initiatives pouvant assurer la plus grande durabilité possible afin de répondre à ces besoins ?

VII. Méthodologie

L'évaluation utilisera l'approche de la méthode mixte qui consiste à collecter des données qualitatives et quantitatives. Le consultant utilisera également les données de suivi et évaluation collectées par le staff du projet dans les trois sections communales. Ces informations incluront, si possible, les enquêtes et analyses du projet, baseline, rapports techniques mensuels et annuels et les réaménagements budgétaires. Le consultant devra revoir les documentations citées ci-dessus dans la phase de l'examen documentaire de l'étude. La plus grande part des informations viendra de la collecte de données sur le terrain. Pour cette mission d'évaluation, il sera demandé d'utiliser des méthodes participatives pour collecter des données qualitatives, triangulées pour validation.

Aligné avec le contenu de ce travail d'évaluation, le consultant développera la méthodologie, les outils de collecte de données et propose la configuration de l'équipe d'énumérateur pour la collecte de données qui seront validés par la cheffe de projet PSAI à l'Arcahaie.

Le consultant et son équipe collectera des données primaires à travers des entretiens directes, utilisant la technologie mobile (ODK) et des discussions de focus groupe avec les bénéficiaires du projet et les autres parties prenantes comme :

- La Croix Rouge Allemande et le comité de branche locale de la Croix Rouge Haïtienne à l'Arcahaie, partenaire principale du projet
- Les comités Locaux de la Protection Civile (CLPC)
- Les équipes de lutte contre l'érosion
- Les comités points d'eau
- Les directeurs d'écoles (faisant partie du projet)
- Les autorités locales (CASEC, ASEC, leaders communautaires et leaders religieux)
- Les Associations Villageois d'Epargne et de Crédits
- Membres des groupes de mère.

VIII. Rôle et responsabilité

- Le Consultant sera responsable de :
 - Mener l'examen des documents du projet
 - Définir la méthodologie et les outils
 - Assurer le processus d'évaluation sur le terrain
 - Rédaction et validation de rapport

IX. Livrables

- Rapport d'évaluation
- Méthodologie utilisée pour mener l'enquête
- Les outils de collecte de données, incluant le guide de discussion de focus group avant le travail sur le terrain
- Analyses de données et présentation des résultats préliminaires
- Présentation Powerpoint des principaux résultats
- Rapport final

X. Echantillon

Le consultant déterminera l'échantillon approprié en tenant compte les zones géographiques, les groupes cibles et l'homogénéité de la population cible

XI. Planning prévisionnel

| Activités | Location | Durée |
|---|--|-----------------|
| Préparer des protocoles d'enquêtes, développer les outils et collection des données secondaires | Bureau de la Croix Rouge Allemande | 3 jours |
| Collecte de données | Sections communales (2eme Fonds Baptiste, 5eme Délice, 6eme Matheux) | 10 jours |
| Analyse de données, présentation et soumission du rapport préliminaire | Bureau de la Croix Rouge Allemande | 5 jours |
| Soumission du rapport final | Bureau de la Croix Rouge Allemande | 5 jours |
| Total | | 23 jours |

XII. Rapportage

Les principaux livrables seront consolidés dans un rapport d'évaluation. Le rapport final suivra la structure ci-jointe qui consiste en trois parties :

- Sommaire
- Rapport principal statué sur les critères de l'évaluation
- Les principaux documents de support, agenda, carte, les guides d'entretien et autres en annexe

XIII. Conditions générales de la consultance.

- La Croix Rouge allemande organisera toute la logistique liée au transport sur le terrain pour mener à bien la consultation. La Croix Rouge Allemande donnera un briefing de sécurité au consultant et veillera à ce que les règles de sécurité soient appliquées.
- Le consultant est responsable de l'élaboration de la méthodologie, de l'agenda et de toutes les questions d'organisation liées à la mise en œuvre de la consultance. Il / elle coordonnera toutes les mesures, notamment le contenu, la méthodologie, l'agenda, etc. avec la CRAI. Cela inclut l'organisation de la conversation nécessaire avec le personnel de la CRAI pour se documenter avant de se rendre sur le terrain.
- Le consultant conduit l'évaluation utilisant son propre ordinateur
- Autres coûts divers directement liés à la tâche qui peuvent inclure, impressions de documents et autres seront couverts par la Croix Rouge Allemande. Tout autre coût doit être approuvé préalablement par la Croix Rouge Allemande.

- L'honoraire du consultant sera versé en deux versements ; premier versement de 30% et le deuxième versement 70% à la fin de la consultation. Le premier versement sera versé après l'achèvement et la validation de la méthodologie de l'évaluation (Méthodologie enquête+ focus groupe et autres approches participatives) et la dernière tranche sera versée après la production acceptable des livrables comme décrits dans le terme de référence.

XIV. Les normes de qualité et d'éthique

Le consultant doit prendre toutes les mesures raisonnables pour que l'activité soit conçue et menée de manière à respecter et à protéger les droits et le bien-être des participants, et qu'elle soit légitime qu'elle se déroule de manière transparente et impartiale. Par conséquent, l'exercice doit être mis en œuvre conformément aux normes de la FICR, qui sont utilisées dans les évaluations mais s'appliquent de la même manière à tous les autres types d'exercices avec les bénéficiaires (voir note de bas de page). Les informations révélées lors de la consultation doivent être sauvegardées, dans le respect des règles de sécurité des données existantes, afin de protéger les droits de l'individu. Le consultant n'a pas le droit de partager ou de publier des informations internes à venir au cours de l'exercice.

XV. Profil et qualifications requises

Cette mission sera effectuée par le consultant, connaissant la zone d'intervention (ou ayant plusieurs expériences en milieu rural haïtien), et ayant une expérience en sécurité alimentaire et nutrition. Il devra également disposer d'une expertise confirmée dans le suivi et l'évaluation de projets de développement, de renforcement de capacités et de partenariat avec les organisations locales.

Le consultant devra justifier des qualifications ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ou tout autre domaine connexe. Connaissances en nutrition est un plus
- Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 ans dans la réalisation d'enquêtes, d'analyses et de rapports sur la sécurité alimentaire et nutrition.
- Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 ans en matière de suivi-évaluation et de gestion de projet de développement
- Avoir des compétences avérées et des expériences pratiques dans la recherche quantitative et qualitative.
- Avoir des compétences avérées dans l'utilisation de technologie mobile Open Data Kit (ODK) pour collecter des données.

- Excellentes capacités d'organisation, d'animation, de présentation et de communication
- Excellentes compétences en rédaction de rapports
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe

XVI. Application - Procédure

Le Consultant doit soumettre une offre technique et financière.

L'offre technique devra comporter :

- La compréhension de la mission
- Le chronogramme détaillé
- Le/les CV du/des évaluateurs
- Liste des références similaires
- Une méthodologie détaillée pour la présentation de la prestation
- Lettre d'intérêt et de disponibilité
- Tous travaux pertinents réalisés, mettant en valeur ses expériences et ses compétences



L'offre financière devra comporter le budget détaillé de l'évaluation en dollars américains. Le budget doit présenter l'honoraire du consultant selon le nombre de jours ouvrables prévus sur toute la période.

Les offres doivent être soumises à la Croix Rouge Allemande avant le 22 décembre 2019 à 24 h00 (Heure d'Haïti) par l'e-mail à : drk.haiti.recrutement@gmail.com